

COMMENT METTRE EN AVANT LE « FLAMBEAU DU JUBILÉ » ?



Chez nous : paroisse, mouvement, communauté, service

Tous pourront venir retirer un « Flambeau du Jubilé » au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray (voir ci-dessous).

Mettre le « Flambeau du Jubilé » en valeur à côté de la statue de sainte Anne en créant un « jardin du Bocéno », espace dédié à sainte Anne (dans votre église ou un autre lieu). La statue et le flambeau peuvent être bénis au cours d'une messe dominicale.

Pour Noël, vous pouvez transformer votre crèche en « jardin du Bocéno » en y rallumant le « Flambeau du jubilé ».

Au cours de l'année, le « Flambeau du Jubilé » pourra être rallumé à différentes occasions, par exemple le dimanche le plus proche des fêtes suivantes :

7 mars : anniversaire des apparitions

13 mai : mort de Nicolazic.

26 juillet : fête de sainte Anne.

Dans notre école

Communiquer sur ce qu'est le « Flambeau du Jubilé » pour les établissements scolaires :

* Donner la possibilité aux paroisses de le transmettre à leur tour aux écoles qui ne pourraient pas être présentes à Sainte Anne le 11 décembre, ce qui renforcerait le lien écoles/paroisses.

* Orienter les célébrations de l'Avent sur la figure de sainte Anne.

Au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray

Pour le troisième dimanche de l'Avent : vous êtes tous invités à venir retirer le « Flambeau du jubilé », à partir de 15 h ou pendant les vêpres à 16 h.

Le sanctuaire vous accueille pour une démarche jubilaire avec votre paroisse, communauté ou mouvement. Il vous invite à vous rendre en pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray plutôt après le 7 mars, date anniversaire des apparitions.

VOIR PROGRAMME COMPLET PROPOSÉ POUR L'ANNÉE (joint)

*Le comité de Pilotage du Jubilé,
en lien avec l'équipe épiscopale.*

POUR VOUS AIDER À VIVRE CETTE PREMIÈRE ANNÉE :

- des **messages « info-Jubilé »** seront régulièrement adressés aux acteurs pastoraux.
- des **numéros spéciaux de Chrétiens en Morbihan «Avent-Noël » et « Carême-Pâques »** seront à votre disposition : pour les paroissiens mais aussi pour un usage plus large dans une perspective missionnaire.
- des **outils** vont être proposés et seront disponibles progressivement sur un intranet (visuels, textes ou images pour sites locaux et journaux locaux, vidéos, chants, prières etc.).
- le **site internet du sanctuaire** informera de toutes les propositions faites par le sanctuaire.